

DIMINUER LES IMPÔTS ATTIRE-T-IL LES ENTREPRISES ?

Administration et finance publique

Option mineure 1^{er} semestre 2010-2011

par :

SAMET DEMIRI ET MURAT SÖNMEZ

Genève, le 23 novembre 2010

**Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)
Filière économie d'entreprise**

Sommaire

Dans ce rapport nous nous intéresseront aux conditions-cadre qui constituent les facteurs important pour l'implantation du siège d'une entreprise dans un pays. Nous aurons comme champs de vision principale l'aspect fiscal car cela nous permettra de répondre à la question qui nous est posé « La diminution des impôts attire-t-elle les entreprises ».

Pour répondre à cette questions nous traiterons de la concurrence fiscale afin de comprendre les réelles enjeux de cette concurrence entre Etat et même à l'intérieur d'un seul pays puisqu'en Suisse une concurrence fiscale entre cantons existent.

Cependant un point de vue uniquement fiscal ne pourrait être suffisant pour expliquer l'attractivité d'un pays. En effet, nous distinguerons certains facteurs tels : les infrastructures, la main-d'œuvre qualifiée, la stabilité du cadre politique, l'importance de la qualité de vie etc., qui sont tout aussi importants que la fiscalité d'un pays. Nous aurons l'occasion dans ce travaille de développer plus amplement ces points.

Finalement, nous traiterons également des avantages de cette concurrence fiscal mais également des problèmes qui peuvent se poser d'un point de vue éthique vis-à-vis de l'équité des ces avantages fiscaux.

Table des matières

Sommaire	i
Table des matières	1
Introduction	2
1. La concurrence fiscale	3
1.1 Définition de la concurrence fiscale	3
1.2 La concurrence fiscale en Suisse	4
1.3 La concurrence fiscale internationale	8
2. Facteurs décisifs pour l'implantation d'une entreprise	10
2.1 Avantages et Inconvénients de la concurrence fiscale	13
3. Conclusion	15
Bibliographie	16

Introduction

L'attractivité des pays est aujourd'hui un enjeu majeur de la politique économique des Etats. Elle est au centre des politiques d'aménagement et de développement. Dans une économie mondialisée où la réduction des coûts de transports et de télécommunications a pratiquement fait disparaître la notion de distance, les Etats font des pieds et des mains pour attirer les multinationales.

De plus, les grandes entreprises sont fréquemment en position de faire jouer la concurrence entre deux pays ou deux régions, elles négocient des conditions d'implantation optimales (infrastructures, subventions, exonérations de charges sociales, etc.). Une fois implantées sur un territoire, elles n'hésitent pas non plus à quitter la place quelques années plus tard, lorsque des conditions qu'ils estiment meilleurs les appellent vers des cieux plus cléments.

Les multinationales évaluent régulièrement l'environnement réglementaire des Etats pour leurs implantations. La Suisse offre aujourd'hui des conditions-cadre avantageuses à plusieurs niveaux. De nombreuses multinationales ont leur siège en Suisse et, chaque année, d'autres entreprises opérant sur le plan international s'y implantent également.

Pour les sociétés étrangères, notamment les quartiers généraux d'entreprises européennes aux activités mondiales et les sièges européens de sociétés non-européennes, la Suisse est actuellement un pays attrayant. Traditionnellement, la Suisse est un Etat qui n'impose pas trop fortement les bénéfices des entreprises en comparaison internationale. Les cantons à la fiscalité particulièrement attrayante, tels que Zoug, Schwyz ou Obwald, sont tout à fait comparable avec des concurrents internationaux directs comme l'Irlande.

Cependant nous ne pouvons avoir comme unique prisme les avantages fiscaux lorsque l'attractivité d'un pays est évoquée car par exemple la Suisse attire plus d'entreprise qu' Oman qui a une fiscalité plus faible sur les entreprises. C'est pourquoi, il est important de comprendre les réels facteurs qui déterminent l'attractivité d'un pays pour les entreprises. Nous nous intéresserons donc aux conditions cadres qui font qu'un pays reflète pour les entreprises un environnement optimal pour leurs implantations.

1. La concurrence fiscale

1.1 Définition de la concurrence fiscale

« Il y a situation de concurrence fiscale si les décisions d'une administration affectent directement les capacités d'autres administrations et si les mécanismes de marché se révèlent insuffisants pour réguler cette interaction. C'est la définition économique même d'une externalité. D'un point de vue collectif, la concurrence fiscale n'est alors pas optimale. L'administration responsable ne paie pas l'interaction engendrée en cas d'externalité négative, ou n'est pas rétribuée en cas d'externalité positive ».

« Si les administrations concernées sont de niveaux différents (en Suisse, les cantons et les communes par exemple), la concurrence fiscale est dite verticale. Si les administrations sont de même niveau (les États de l'Union européenne par exemple), elle est dite horizontale. Ces deux cas polaires recouvrent des problématiques distinctes. Le premier décrit les problèmes posés par l'empilement de différentes strates de prélèvement au sein d'un pays. Le second décrit les problèmes posés par la coexistence de systèmes d'imposition différents, notamment au niveau des États. » (La concurrence fiscale : principaux enseignements de l'analyse économique

Sébastien RASPILLER ,2007)

1.2 La concurrence fiscale en Suisse

La Suisse – la Confédération Helvétique – est un Etat fédéral, et cela se reflète également dans sa fiscalité.

Les impôts directs sont perçus non seulement par l'Etat central (soit le pouvoir fédéral, appelé la «Confédération») mais aussi par les 26 Etats membres qui la composent (les «cantons»).

Chacun de ces Etats («Confédération» et «cantons») jouit de sa propre souveraineté fiscale (soit le droit de percevoir des impôts et de disposer librement des recettes en découlant). Ils perçoivent donc aussi leurs propres impôts et possèdent par conséquent leur propre législation en matière d'impôts directs.

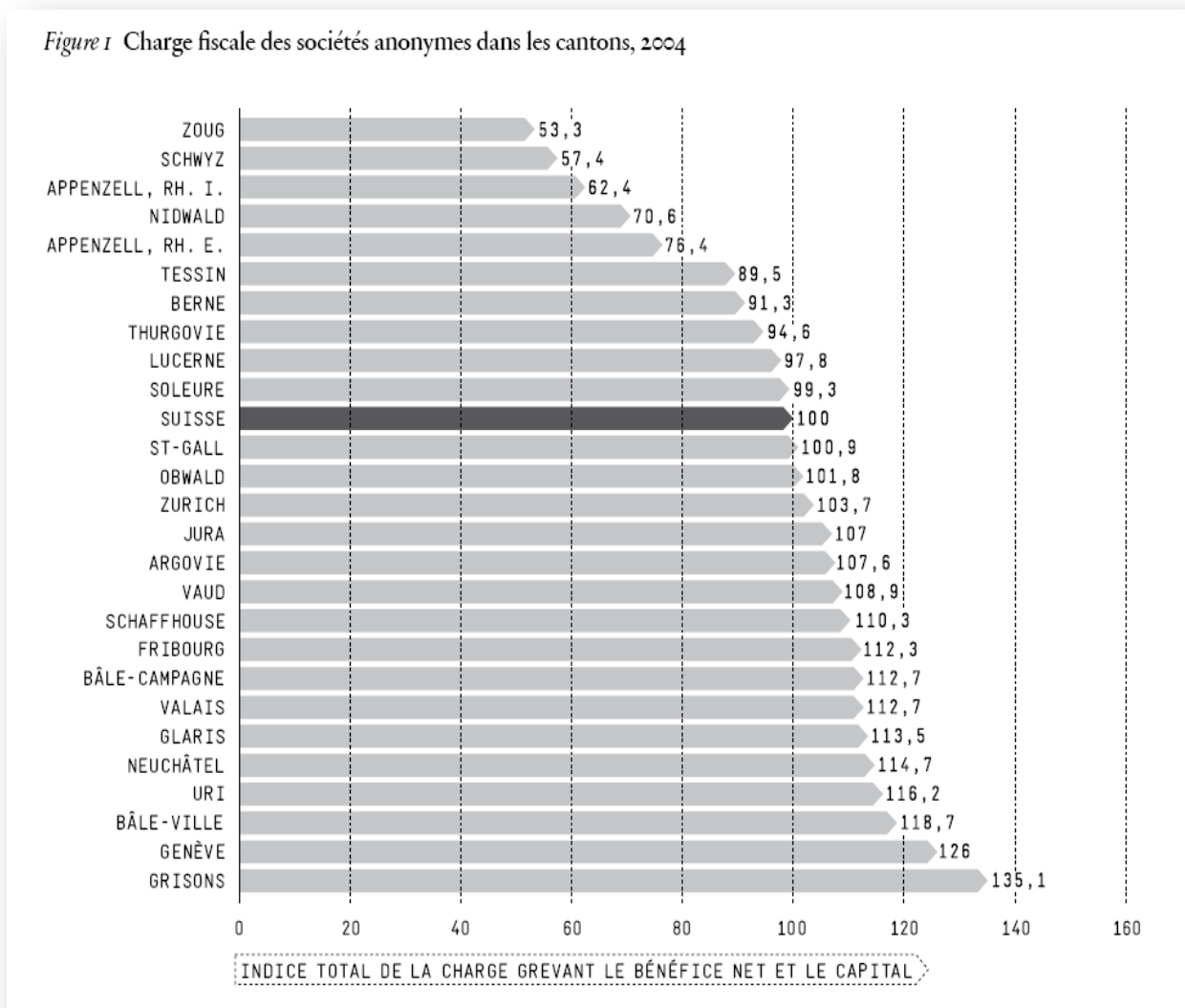
De ce fait, la Suisse possède 27 législations fiscales différentes, concernant l'imposition du revenu et de la fortune des personnes physiques ainsi que du bénéfice et du capital des personnes morales.

Evidemment, les taux et barèmes d'impôts sont également très différents d'un canton à l'autre, de sorte que la charge fiscale peut présenter des divergences assez importantes suivant le canton de domicile ou de siège.

De plus, les quelque 2'600 communes suisses disposent quant à elles d'une souveraineté fiscale dite «déléguée» et prélèvent elles aussi des impôts. La plupart du temps, elles le font selon les mêmes bases légales que le canton dont elles font partie (impôts communaux sur le revenu et la fortune des personnes physiques, sur le bénéfice et le capital des personnes morales, sur les successions et donations, etc.), mais avec des taux différents, parfois sur la base de tarifs qui leur sont propres, mais le plus souvent par le biais de suppléments par rapport aux barèmes cantonaux ou à l'impôt cantonal dû (système dit des «centimes additionnels»)

Ce que nous venons de mentionner à propos du fédéralisme suisse explique pourquoi la fiscalité est si différentes d'un canton à l'autre.

Les tableaux suivant nous permettront de comprendre ces différences :



Source : L'imposition des sociétés en Suisse condensé du rapport Avenir Suisse, mars 2006

Charge globale due aux impôts sur le bénéfice net et sur le capital en pour cent du bénéfice net pour une S.A. dont le capital et les réserves s'élèvent à 100'000 francs en 2008 1)

Chefs-lieux des cantons	Rendement en pour cent							
	4	8	12	16	20	30	40	50
	Impôts cantonaux, communaux et paroissiaux ainsi que l'impôt fédéral direct en pour cent du bénéfice net 2)							
	Capital et réserves 100'000 francs							
Zurich	24.45	22.96	22.25	22.06	21.82	21.61	21.52	21.46
Berne	16.53	15.17	14.70	15.63	16.31	17.10	17.55	17.77
Lucerne	25.63	22.09	20.73	20.19	19.86	19.32	19.10	18.93
Altdorf	16.60	16.34	16.26	16.34	16.29	16.32	16.33	16.30
Schwyz	17.03	15.54	14.91	14.70	14.49	15.46	16.38	16.93
Sarnen	19.35	14.83	14.11	13.76	13.54	13.23	13.10	13.01
Stans	19.35	15.96	15.61	15.43	15.32	15.18	15.11	15.06
Glaris	21.78	19.36	18.39	17.90	17.71	18.07	18.68	18.99
Zoug	14.31	13.55	13.29	13.16	13.09	12.96	12.90	12.89
Fribourg	23.00	19.16	17.88	17.23	16.76	16.34	19.02	20.62
Soleure	20.60	18.55	17.87	17.65	17.42	17.15	17.06	16.97
Bâle	28.71	25.37	26.01	26.51	25.94	25.27	24.94	24.74
Liestal	29.65	25.26	23.58	22.91	22.50	21.87	21.56	21.42
Schaffhouse	20.45	18.08	17.43	17.11	16.82	16.53	16.39	16.30
Hérisau	19.10	15.89	14.83	14.29	13.97	13.52	13.33	13.19
Appenzell	19.30	14.71	14.71	14.71	14.79	14.76	14.75	14.74
Saint-Gall	20.13	19.61	19.24	19.19	19.06	18.95	18.90	18.91
Coire	24.09	19.00	17.17	16.36	16.42	16.81	17.30	17.74
Aarau	24.09	19.62	18.86	18.49	18.26	17.99	17.80	17.73
Frauenfeld	16.85	16.84	16.84	16.84	16.84	16.84	16.84	16.84
Bellinzona	26.40	23.69	22.79	22.34	21.94	21.53	21.39	21.26
Lausanne	28.58	26.22	25.17	24.84	24.64	24.23	24.09	23.95
Sion	17.11	14.94	14.21	13.85	13.64	13.32	13.16	13.10
Neuchâtel	27.35	22.14	20.39	20.74	21.02	21.79	22.44	22.89
Genève 3)	31.67	28.23	26.82	26.11	25.85	25.23	25.00	24.86
Delémont	29.47	25.83	24.61	24.18	23.78	23.20	22.98	22.85

1) SA commerciales, industrielles ou bancaires, sans participations

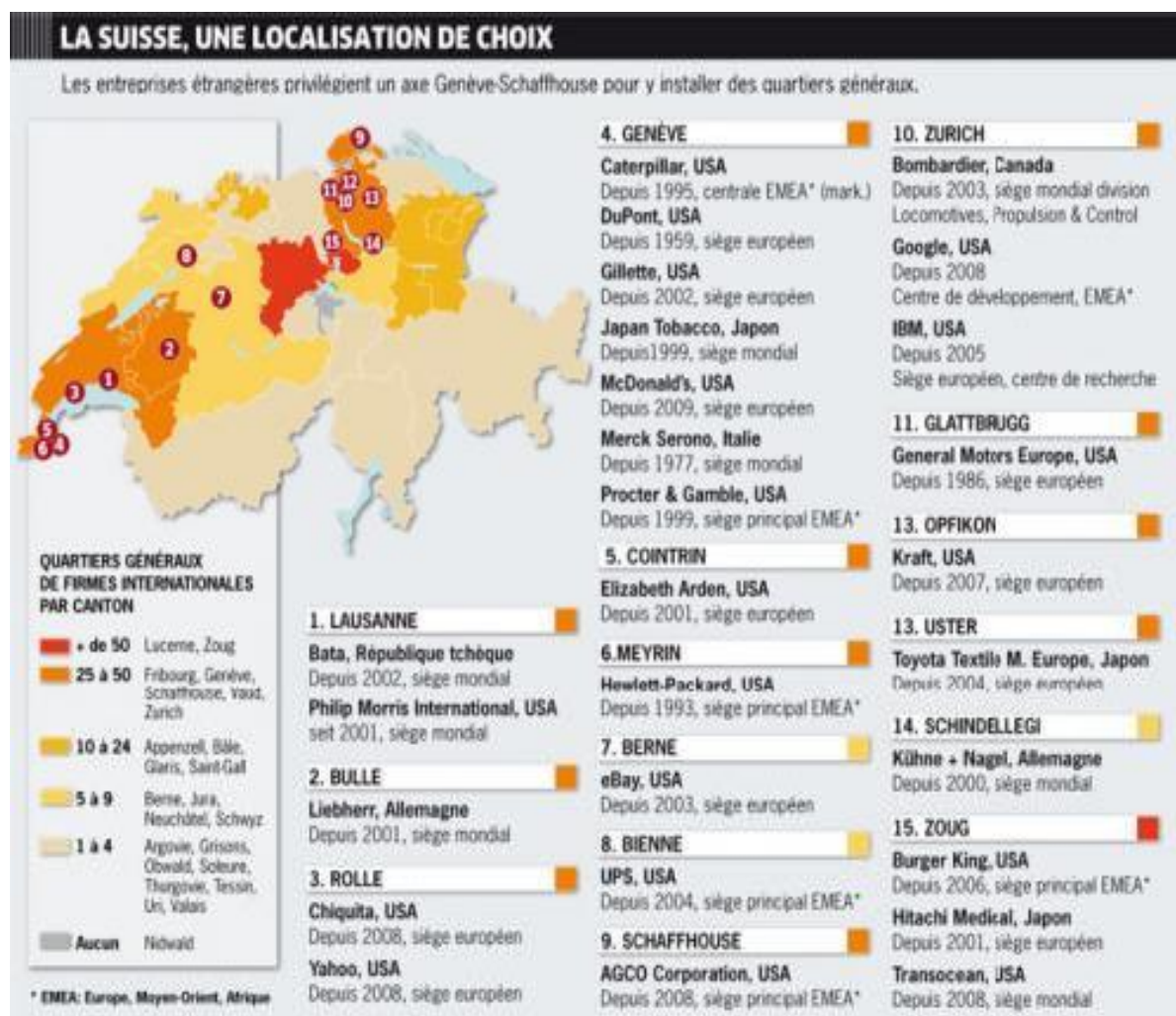
2) Bénéfice net avant déduction des impôts payés pendant l'exercice

3) Sans la taxe professionnelle fixe

Source : Imposition des personnes morales, conférence suisse des impôts, Mai 2010

On se rend aisément compte que si une société qui recherche à payer le moins d'impôt et qui ne se baserait que sur cet élément ; évitera Genève et s'installera à Zoug afin de bénéficier de son taux d'impositions qui est pratiquement inférieur de 50 % à la moyenne suisse.

Cependant, même si Zoug attire des entreprises régulièrement cela n'empêche pas Genève d'être également une place privilégiée pour les multinationales. En effet, ces infrastructures (aéroport, autoroutes etc.), sa main d'œuvre qualifiée, son image internationale et sa renommée sont des éléments parmi d'autres qui lui permettent d'attirer chaque année de nouvelles entreprises comme le montre l'image suivante.



Bilan, Comment la Suisse vampe les entreprises étrangères, par Mary Vakaridis, le 22 septembre 2010

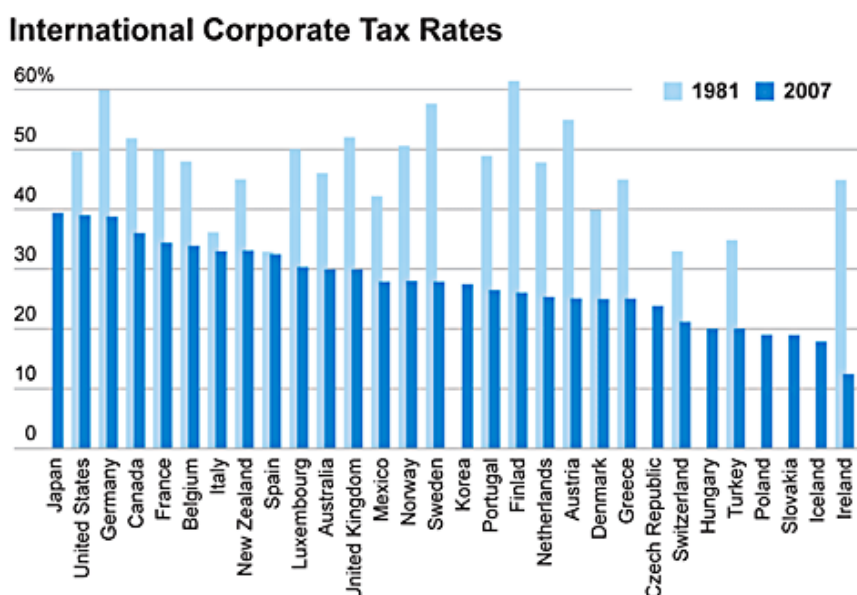
Ces différentes données sur la fiscalité suisse nous indiquent que le taux d'impositions sur les bénéfices influence effectivement la localisation d'une société sur un territoire comme la Suisse, car un canton comme Zoug qui n'a apparemment aucun attrait autre que sa fiscalité très basse, attire régulièrement de nouvelles entreprises. Cependant, la fiscalité n'est pas le seul facteur qui influence l'implantation d'une société dans un territoire, car comme nous l'avons indiqué plus haut Genève attire régulièrement des sociétés malgré son taux d'imposition beaucoup plus haut. Il existe donc d'autres facteurs que nous devons prendre en compte pour pouvoir répondre à notre problématique. Ces différentes conditions nous les développerons dans le chapitre suivant.

1.3 La concurrence fiscale internationale

Alors que la liberté de circulation des capitaux, des biens, des prestations de service et des travailleurs s'accroît sous l'effet de la globalisation de l'économie, les Etats maintiennent des systèmes fiscaux nationaux différents condamnés à coexister. Cette coexistence entraîne une course au pays qui sera le plus attractif.

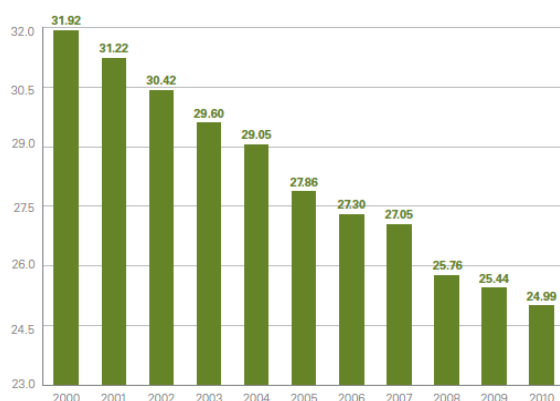
Le but de l'attractivité des pays est de garder et d'attirer un maximum de facteurs de production mobile, c'est-à-dire un maximum de main d'œuvre hautement qualifiées et surtout de contenir et d'attirer un maximum de capitaux. On constate que cette course effrénée entraîne une baisse généralisée de l'imposition des sociétés.

En effet, les graphique suivants mettent en évidence cette concurrence fiscale car on constate que pratiquement tous les pays ont fortement baissé leurs impôts sur le bénéfice des sociétés durant ces dernières années.

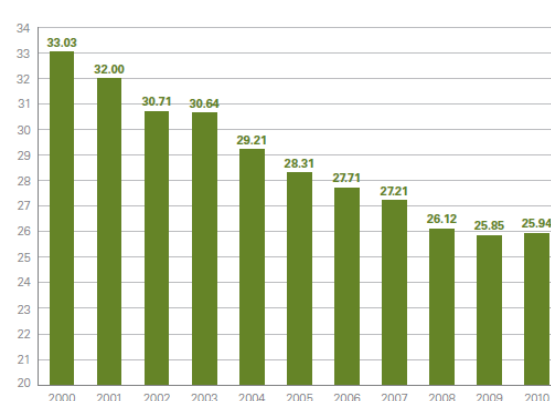


Source : OCDE Tax database

** Global Average Corporate Tax Rates 2000–2010

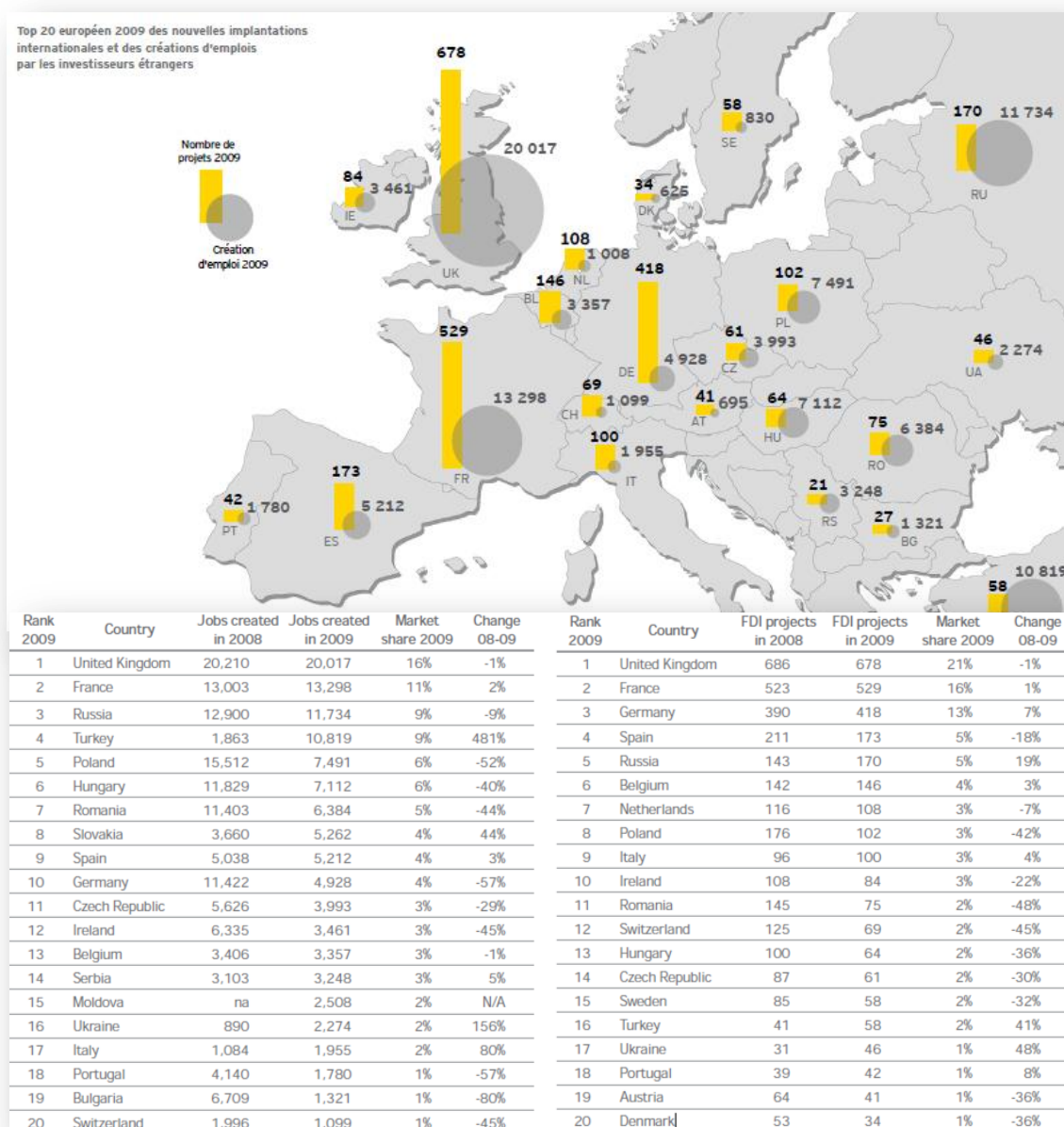


*** OECD Member Average Corporate Tax Rates 2000–2010



Source: KPMG's Corporate and Indirect Tax Survey 2010

Cette chevauchée à l'imposition la plus faible n'est pas forcément une garantie pour attirer les entreprises car si certains investisseurs peuvent chercher à investir dans un lieu où les taux d'imposition sont plus faibles (et les rendements après impôt plus élevés), d'autres chercheront à investir là où le niveau de services publics est plus élevé même s'ils doivent supporter une charge fiscale plus lourde pour les financer. Car comme, nous pouvons le constater avec la carte ci-dessous, des pays comme la France attire en 2009 plus d'entreprise que la Suisse et ceci malgré le taux d'imposition plus élevé.



Source: Ernst & Young European Investment Monitor 2010

2. Facteurs décisifs pour l'implantation d'une entreprise

Nous avons pu constater que le seul fait d'analyser les taux d'impositions des territoires (Etats, Cantons et communes) ne peut expliquer l'attrait que peut avoir une entreprise pour son implantation. De ce fait, il existe d'autres facteurs décisifs que nous essaierons de comprendre dans ce chapitre.

En effet, plusieurs études mettent en évidence l'importance de ces différents éléments que prennent en compte les entreprises. Cependant, les facteurs sont différents selon l'auteur même si la plupart sont similaires

Par exemple, selon une étude publiée en 2001 par la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (France), l'attractivité est entendue comme la capacité à attirer et à retenir les activités, les entreprises et les populations, à travers l'existence de facteurs divers qui font qu'un territoire, de par ses caractéristiques propres, exerce un effet d'attraction plus ou moins fort sur les entreprises et les ménages, et leur permet de participer, avec un succès variable, à l'essor de ces derniers.

L'attractivité doit donc être considérée dans sa dimension globale : envisagée dans ses aspects économiques, démographiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Cette étude met en évidence six séries de facteurs concourent à rendre des territoires attractifs, sans pour autant pouvoir les hiérarchiser :

- L'environnement économique, technique et financier: taille du marché, qualité de l'environnement industriel général, présence de services aux entreprises, environnement de recherche et développement, soutien et accompagnement des entreprises ;
- Les ressources humaines: diversité et qualité de l'offre de formations, volume de l'emploi, productivité et qualité de la main-d'œuvre, confiance et respect des contrats passés ;
- L'organisation et le jeu des acteurs: climat de confiance, capacité à travailler ensemble, à s'organiser, se concerter, dialoguer, rapidité de mise en oeuvre des projets, capacités d'initiative et d'organisation des populations, d'innovation sociale ;
- La présence de réseaux d'accessibilité diversifiés et organisés ;
- La qualité de vie : l'environnement naturel et urbain, l'accès aux services collectifs et individuels, le volume de l'emploi et des services disponibles, l'équilibre du territoire, la sécurité des biens et des personnes ;

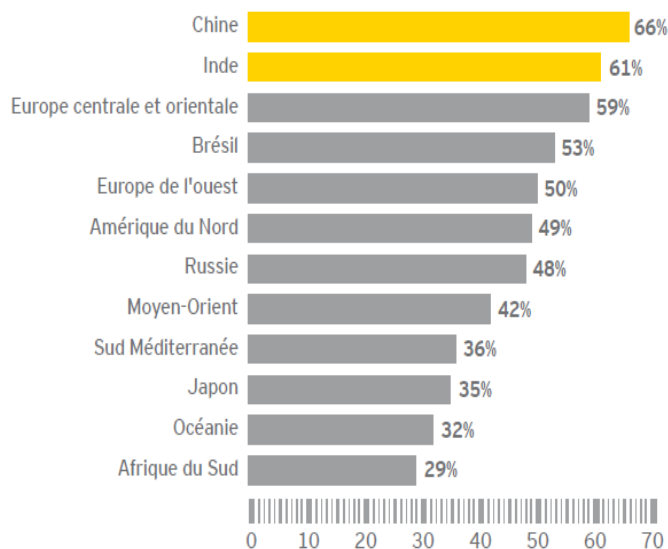
- L'image des régions : le regard porté sur leur métropole, les excellences sectorielles, la notoriété des entreprises et des secteurs de développement, la perception de la qualité des espaces naturels et urbains, la valorisation de grands projets ou équipements d'intérêt régional, le caractère maritime et littoral des régions.

Cependant, une autre étude d'Économie et Statistiques sur l'attractivité de la France (2003), Coeuré et Rabaud, pose le facteur de la pression fiscale comme un élément à prendre en compte pour définir l'attractivité d'un pays. Cette étude établit la liste suivante :

- Le potentiel marchand de la zone (importance de la demande finale, taille de la population, revenu)
- L'agglomération des établissements : concentration spatiale des activités, réservoir de main d'œuvre, échanges d'informations...
- Les infrastructures de transport et de communication
- La pression fiscale
- La R & D (diffusion des connaissances, centres de recherche)
- L'enseignement supérieur : source de main-d'œuvre qualifiée et présence de laboratoires de recherche
- Le niveau de qualification
- Le coût du travail

Il est donc clair que l'élément fiscal n'est pas l'unique raison pour laquelle une société va s'implanter sur un territoire. En effet, il existe des éléments qui tiennent au bon fonctionnement de l'entreprise. Par exemple, le bien-être des employés est fortement influencé par l'environnement dans lequel ils évoluent ; des écoles, une administration publique, des transports publics efficaces contribuent fortement à ce bien-être. Cependant, il est également intéressant de voir l'importance du potentiel marchand de la zone dans le choix des investisseurs.

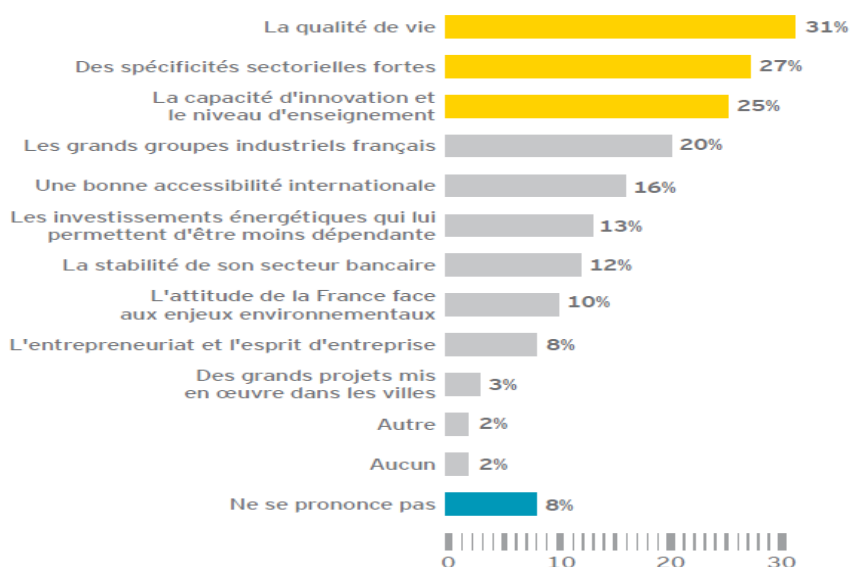
En effet, on constate dans le graphique suivant que les différentes régions ou pays qui auront le plus grand attrait dans les trois prochaines années sont la Chine et l'Inde, pays à fort potentiel de croissance.



Source: Baromètre Ernst & Young 2010 de l'attractivité en Europe 2010

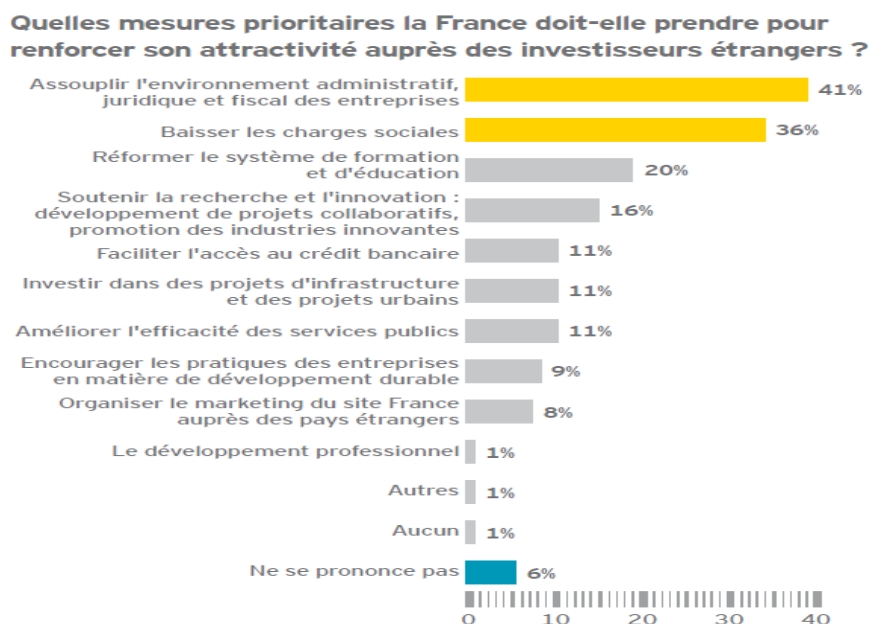
Néanmoins, il est également intéressant d'avoir directement l'avis de dirigeants de grandes entreprises pour pouvoir comprendre ce que recherche ces derniers lors de leurs décisions de s'implanter ou non dans un territoire. L'étude réalisée par Ernst & Young de 2010 permet justement de comprendre l'attractivité qu'exerce la France pour ces dirigeants. En effet, ce sondage nous permet de comprendre les atouts de la France selon ces leaders économiques :

Quels sont les atouts "Made in France" sur lesquels la France peut s'appuyer dans un monde qui change ?



Source: Baromètre Ernst & Young 2010 de l'attractivité en Europe 2010

Cependant, cette même étude pose une autre question à ces mêmes dirigeants sur les mesures prioritaires que devraient prendre la France pour renforcer son attractivité.



Source: Baromètre Ernst & Young 2010 de l'attractivité en Europe 2010

Il ressort clairement de ce sondage que les dirigeants trouveraient la France plus attractive si les charges fiscales et sociales étaient plus basses. Il est donc clair que le poids fiscal sur les entreprises est un facteur que les dirigeants prennent en compte parmi d'autres pour leurs implantations mais elle n'est qu'un facteur parmi d'autres.

2.1 Avantages et Inconvénients de la concurrence fiscale

Les arguments souvent avancés par les « pro-concurrences fiscales » est que cette concurrence est saine pour l'économie.

En effet, selon économistesuisse qui défend fortement la concurrence fiscale entre cantons, estime que cette concurrence fait partie intégrante de la démocratie directe fédérale et que c'est également un atout important de la place économique. La concurrence fiscale garantirait la diversité, le choix, l'efficacité et l'innovation.

Le potentiel d'innovation est expliquée par le fait que les cantons seraient obligés d'expérimenter des solutions inédites en terme sociale afin d'être plus compétitifs est plus efficace et ainsi au fil du temps, les meilleures solutions seraient maintenues et imitées, car selon économistesuisse les solutions les plus favorables ne seraient pas toujours le fruit d'une planification prévoyante, mais d'une démarche fondée sur le binôme "essai / erreur".

De plus, La concurrence inter cantonale serait bénéfique à tous les citoyens car, par ce biais la Suisse attire de nouvelles entreprises qui créent de la consommation, de nouveaux emplois, et de nouvelles recettes fiscales contribuant ainsi au bien-être des suisses.

L'argument ultime des défenseurs de la concurrence fiscale est que cette concurrence a comme conséquence un accroissement de l'efficacité de la dépense publique. Puisque les recettes sont plus basses, l'Etat devient plus vigilant lorsqu'il dépense ces deniers et gagne ainsi en efficience.

Cependant, même si le fait que l'Etat utilise avec plus d'efficience ses recettes soit un élément positif, les contreparties peuvent s'avérer négatives puisque l'on peut facilement imaginer qu'il est difficile de choisir quel sera le secteur qui devra réduire ses dépenses, en effet, doit-on réduire les dépenses de l'enseignement, des hôpitaux ou de la police pour gagner en efficience et lorsque l'on réduit un secteur ne perd-t-il pas en qualité. Il est évident que cette question est un enjeu majeur puisqu'il influence directement sur l'attractivité d'un territoire, comme nous avons put le voir plus haut.

D'autres analyses que nous avons put étudier sur la concurrence fiscale démontre des effets négatifs sur le système dont l'une en particulier : l'étude fait par l'OCDE (la concurrence fiscale une pratique dommageable) qui indique que cette concurrence entrainerait plusieurs conséquences défavorables pour la collectivité comme une perte en qualité dans les infrastructures et institutions publiques, un tarissement des recettes publiques ou un transfert de charges entre contribuables, une mise en question des politiques de redistribution et une dangereuse course de sous-enchère fiscale.

Il existe encore un élément dans la concurrence fiscale qui n'est pas mentionné dans l'étude de l'OCDE et que M. David Hiler décrit très bien dans la Tribune de Genève. En effet, cet article traite des élections sur l'harmonisation fiscale du 28 novembre 2010, et dans cet article M. Hiler met en avant un élément qu'il a appelé le parasitisme fiscal. Ce parasitisme, il l'explique par le fait que des petits cantons, qui n'ont que très peu de charges, viennent concurrencer les grands centres qui produisent la plus grande partie des richesses en Suisse. Des cantons comme Schwyz avec des infrastructures publiques peu développé et donc peut gourmande en dépenses, profitent des infrastructures développées d'autres cantons comme Zurich pour attirer des entreprises. Ce parasitisme sans aucune contrepartie, provoque une situation injuste puisque le seul moyen pour Zurich pour concurrencer Schwyz serait de supprimer des infrastructures existantes pour diminuer ses dépenses, hypothèse peu vraisemblable.

3. Conclusion

Si l'on prend en considération la tendance mondiale des politiques fiscale qui tendent toutes vers une diminution des impôts, on pourrait en conclure que oui, diminuer les impôts attire les entreprises. Si on s'en tenait uniquement à ces données, on pourrait estimer que baisser les impôts serait la solution miracle pour attirer les entreprises du monde entier sur son territoire.

Mais malheureusement pour les Etats, la réponse n'est pas aussi simple. En effet, nous avons put constater qu'ils existent de nombreux facteurs à l'implantation d'une entreprise sur un territoire et que le seul élément fiscal ne peut expliquer qu'un pays est plus ou moins intéressant qu'un autre. Il faut en effet prendre en considération des éléments qui sont indispensables au bon fonctionnement d'une entreprise et que sans ces éléments un pays ne peut prétendre les attirer.

Nous avons listé différents éléments probants à l'implantation d'une entreprise dans un pays qui paraissent toutes essentiels. En effet, comment imaginer une entreprise qui se voudrait compétente sans une main-d'œuvre qualifiée. Comment les entreprises pourraient évoluer sans un réseau routier de qualité, censé transporter leur produit et finalement quel serait l'intérêt d'une société de s'installer dans un territoire où le potentiel de marché est quasi inexistant. Tous ces éléments doivent être pris en compte et l'élément fiscal n'est qu'un facteur parmi d'autres.

Cependant, il existe quand même des pays qui ont fortement utilisé ce levier et l'un d'eux est l'Irlande qui pendant des années a effectivement attirer de nombreuses entreprises sur son territoire mais lorsque nous écrivons ces lignes l'Irlande négocie une aide du FMI et de l'UE afin de sortir de la crise à laquelle elle est confrontée. Et on peut s'empêcher de se demander si le fait d'avoir eut une imposition plus forte n'aurait pas permis à ce pays de mieux gérer cette crise, sans avoir à requérir une aide extérieur.

Finalement, dans un contexte mondial où pour le contribuable lambda, il est demandé de faire des efforts financiers (augmentation des impôts, gèle des salaires, diminution des aides sociales etc.), de comprendre que diminuer les impôts des sociétés bénéficiaires est profitable pour la communauté. La vraie question serait de savoir combien de temps cette concurrence fiscale pourra encore exister. La Suisse subit régulièrement des pressions européennes sur son système fiscal qui pourrait avoir comme conséquence possible un alignement de sa fiscalité sur celle des autres pays de l'UE. De plus le résultat de la prochaine votation du 28 novembre 2010, sur l'harmonisation fiscale des cantons sur l'imposition des personnes physiques sera également un événement qui décidera de l'avenir de cette concurrence. Donc même si l'on constate que la fiscalité n'est qu'un facteur parmi d'autre pour attirer les entreprises elle reste un symbole fort pour les citoyens à la recherche de plus d'éthique.

Bibliographie

- www.ocde.org
- www.kpmg.com
- www.ey.com (*Ernst & Young*)
- www.bilan.ch
- www.economiesuisse.ch
- www.admin.ch
- <http://www.efd.admin.ch/dokumentation/zahlen/00579/00608/01113/index.html?lang=fr> consulté, le 6 novembre 2010
- La concurrence fiscale dommageable un problème mondiale, Edition de l'OCDE, 1998
- Mythes et légendes de la fiscalité, Attac suisse, 2008
- La concurrence fiscale : principaux enseignements de l'analyse économique
- Sébastien RASPILLER ,2007)
- L'imposition des sociétés en Suisse condensé du rapport Avenir Suisse, mars 2006
- KPMG's Corporate and Indirect Tax Survey 2010
- Bilan, Comment la Suisse vampe les entreprises étrangères, par Mary Vakaridis, le 22 septembre 2010
- Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (France), 2006
- Baromètre Ernst & Young 2010 de l'attractivité en Europe, 2010
- Économie et Statistiques, l'attractivité de la France, Coeuré et Rabaud, 2003
- La tribune de Genève, Le parasitisme fiscal, du 15 novembre 2010